

La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions 1^{re} page 5 fr. la ligne ; 2^e page : 3 fr. la ligne
Abonnements et annonces payables d'avance

Rédacteur en Chef : EMILE LACROIX

Abonnements : Tunisie-Constantine 10 fr. par an
France 12 - Etranger 15 fr. —

Malgré la baisse de la livre et du dollar....

Au train où nous allons, il n'y aura bientôt plus possibilité pour les bourses, même moyennes, de pouvoir manger une cotelette de mouton, un beefsteak, voire un morceau de rosbief, puisqu'on laisse les bouchers libres d'établir eux-mêmes les prix de leur marchandise, ce qui est inadmissible.

A Constantine, comme à Bône, les maîtres suivent de très près les cours du bétail et taxent la viande en conséquence, aussi là-bas les prix sont encore abordables.

Nos autorités feraient bien de taxer la viande en adoptant les prix pratiqués chez nos voisins, les cours du bétail étant les mêmes qu'ici.

Voici les derniers que nous livrons à la méditation de « qui de droit » dans l'espoir qu'il en fera son profit :

Œuf : romsteck... 12 fr. le kilog. entrecôte, aloyau, tranche grasse, pièce ronde, gîte à la noix... 10 fr. le kilog. épaule... 9 fr. le kilog. poitrine, basse-côte, collet 7 fr. le kilog.

Mouton et agneau : rognonade, côtes, tette et gigot... 9 fr. le kilog. autres morceaux... 8 fr. le kilog.

Veau, morceaux de choix 9 fr. autres morceaux... 8 fr. le kilog.

Quand on voudra bien nous donner des municipalités élues jouissent des mêmes prérogatives que les communes de France et d'Algérie nos ennemis prendront fin.

Et nous pourrions alors espérer voir la livre redevenir moins chère même sans un dictateur aux vives dont le pouvoir semble ne s'exercer que sur les revendeurs du fondouk et ghalla. Ce qui est très insuffisant. C'est sur TOUT ce qui se mange et boit qu'il devrait s'exercer.

Nous pourrions lui dresser la nomenclature d'un tas de marchandises qui présentent à qualité égale des différences de prix d'autant plus scandaleuses que ce sont les mêmes fournisseurs qui alimentent tous les marchands mais l'esprit de lucre est plus développé, plus aigu, chez les uns que les autres.

Nous admettons parfaitement que le commerçant gagne sa vie en prélevant un bénéfice raisonnable et lui contestons le droit de prélever un bénéfice exagéré qui varie du 60 au 100 0/0.

C'est là qu'il faut frapper fort si l'on veut que le coût de la vie redevenue sinon normal du moins en rapport avec les prix des marchés mondiaux ou les cours du dollar et de la livre sterling qu'on nous servait à toutes les sauces pour nous exploiter un peu plus.

Et aujourd'hui que ceux-ci sont en baisse on n'en parle plus mais on change néanmoins les étiquettes chaque matin.

Et plus la livre et le dollar baissent, plus les prix des denrées et de toutes choses augmentent !

Il y a une raison à cela.

Il appartient au gouvernement de la rechercher et d'appliquer le bon décret sur la spéculation qu'on semble avoir totalement perdu de vue, sauf en de rares, très rares occasions, lorsqu'il s'agit de minces affaires.

Pourquoi ne l'applique-t-on pas aux laitiers, les plus criminels de tous, qui vendent 3 francs le litre de lait si nécessaire aux enfants, aux malades et aux vieillards ?

Pour les familles aisées, un franc de plus ou de moins, cela n'a pas d'importance, mais pour les autres, quelles privations dans la maison pour ne pas priver l'être cher qui ne peut s'en passer ?

Espérons que M. le Résident Général ne restera pas impassible devant la poussée de hausse et qu'il donnera les ordres nécessaires pour refaire la spéculation sous toutes ses formes à commencer par celle des laitiers, des bouchers, des épiciers et de tous les mercantis de bas étage.

BULLETIN Un décret qui sauverait le franc et supprimerait la vie chère

Les bonnes choses doivent être répétées souvent avant d'être prises en considération par ceux à qui elles s'adressent et qui semblent hésiter pour des motifs que le public n'arrive pas à comprendre.

Il est du reste bouché ce bon public.

Réimprimons, donc, après de nombreux confrères, le décret qui sauverait le franc et materait aussi la vie chère :

Art. 1. — Toutes les exportations de matières alimentaires quelconques sont suspendues.

Art. 2. — Le franc français vaut un franc soit cent centimes.

Il est formellement interdit à quiconque, sur le territoire français, d'effectuer des règlements en dehors de cette condition.

Tous les achats qui pourront être faits à l'étranger devront être payables en France.

(On ne saurait être victime plus longtemps des agissements des Bourses étrangères.)

De plus, toutes les devises étrangères n'auront cours en France qu'à leur valeur réelle arrondie, c'est-à-dire celle d'avant-guerre. Exemple : contre une livre anglaise, il sera versé 25 francs et non plus 150 francs, comme actuellement.

De même pour les autres devises.

Comme conséquence, le bureau des changes à la Bourse des valeurs est fermé, ainsi que toutes les officines du même genre.

La France, dont le capital national fond sans cesse par la perte au change et qui est de plus en plus envahie pacifiquement, se trouve dans l'impérieuse nécessité de prendre ces mesures.

Tout ce qu'on pourra dire, écrire et faire en dehors de ces mesures, équivaldra à zéro.

Echos & Nouvelles

Dans les hautes sphères tunisiennes

Rares étaient ceux qui misaient pour Si Khelil Bou Hadjeb, comme premier ministre. Il n'avait pas la cote. Et cependant c'est lui qui a décroché la timbale. Il est vrai que de tous temps, depuis l'institution du protectorat, c'est toujours le ministre de la plume qui a succédé au 1^{er} ministre. On n'a pas dérogé à l'habitude.

Du reste, Khereddine, qu'on mettait en avant, n'a été investi des fonctions de ministre de la Justice que très longtemps après Bou Hadjeb.

Si el Hadj Lakhous, chef de la section d'Etat au dar el bey, est nommé ministre de la plume tout en conservant son poste.

Et notre vieil ami Si Chadli el Okbi, caïd de Souk el Arba, devient cheik el Medina et président de la Municipalité de Tunis. Le choix est excellent. Félicitons-le sincèrement.

La crise est donc conjurée pour le mieux, moins de 48 heures après la rentrée du résident général et après entente naturellement avec le Souverain.

Aux arrivées

Par l'avant-dernier grand courrier sont rentrés avec M^{me} Lucien Saint et M. le Résident général, M. M. Lesoure directeur général de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation, Ristuelhuber, directeur général de l'Intérieur, Crancier, directeur général des Finances, Cataf, directeur du cabinet du ministre et Voizard, sous-chef ainsi que le colonel Courtot, directeur du cabinet militaire, M. Armand, consul de France.

Par le même courrier sont rentrés aussi, nos amis Pellet, président honoraire de la Chambre de commerce et Elie Fitoussi, avocat, ancien membre de la Conférence Consultative, qui vient faire un séjour de quelque durée parmi nous.

A tous, bienvenue.

Départ de M. Emile Morinaud

Notre ami et M^{me} Morinaud après trois mois passés à Constantine et dans le département ont regagné Paris.

Le président de l'Intergroupe parlementaire aura de la besogne sur la planche car le mécontentement est grand contre le ministère de la vie chère et des suppressions de tribunaux qui ne provoqueront aucune économie au budget.

A la « Dépêche de Constantine »

Notre excellent confrère M. A. Richard, qui, depuis le départ du journal de l'ami Servier, remplissait la fonction sans en avoir le titre, devient rédacteur en chef du journal, il est remplacé par M. Rinadi.

Sincères félicitations à tous les deux.

La charrue après l'épée

La Tunisie est la terre promise, non de prédilection des amiraux en retraite qui viennent y chercher le repos et la tranquillité et se livrer parfois à la dure existence du colon. Nous en avons actuellement deux, les amiraux Daveluy et Malcor et bientôt l'amiral Dumesnil qui a pris prématurément la retraite, viendra les rejoindre.

Le Maroc, lui, attire les généraux et les officiers supérieurs de l'armée de terre. On en compte un certain nombre, dont les généraux Bertrand et Colombat, les derniers venus, qui ont fait la guerre du Rif.

Chaque pays a son charme, mais pour nous, la Tunisie en avait plus que les autres... autrefois... quand la vie était moins chère.

Aujourd'hui, elle devient un pays quelconque où l'on s'ingénie à l'assimiler à la métropole comme si elle avait les mêmes possibilités de rendement alors qu'on y rencontre tant de pouilleux par les rues ou les chemins, vivant de métiers infects ou d'aumônes, vêtus de loques. Est-ce eux qui alimenteront le budget ?

Le décret sur la propriété commerciale

Le décret sur la propriété commerciale a produit dans le public une émotion considérable et une désillusion à nulle autre pareille.

— Qu'allons-nous devenir, se demandent les trois-quarts des commerçants, des représentants de commerce, en un mot tous ceux qui jusqu'ici bénéficiaient du moratorium ?

Dans deux mois, juste au moment des fêtes, la situation va être angoissante pour nombre d'entre eux aussi se jetteront-ils dans le maquis de la procédure pour se maintenir en place.

Ne ferait-on pas mieux de proroger le moratorium pour une dernière et ultime durée de trois ans, quelque chose comme un délai de grâce ?

Le gouvernement serait très heureusement inspiré s'il se ralliait à notre proposition.

Dans la Presse

Nos confraternelles compliments à M. Armand Lafitte, fils aîné de notre ami M. Paul Lafitte, rédacteur en chef du « Petit Matin », qui vient de recevoir la rosette d'officier du Nichan Iftikar.

Qu'il la porte avec joie et bonheur.

M. Henri Hauzy, rédacteur à « La Tunisie Française » est l'heureux père d'une petite fille Nibette-Lucienne.

A Mme Hauzy, à notre bon confrère, nos sincères félicitations avec nos meilleurs vœux pour leur fillette.

A l'Ouzara

Par suite de la mort du regretté Si M'Hamed Boussen la présidence de la chambre des requêtes de l'Ouzara est devenue vacante.

Celle-ci, d'après le « Journal de Tunis » va échoir à Si Mohamed Kalai président de la Chambre civile à la dite cour.

« Le futur président de la Chambre des requêtes, dit notre excellent confrère, est un magistrat encore jeune puisqu'il n'a pas encore atteint la cinquantaine, mais c'est un laborieux, travailleur infatigable dont le code n'a pas de secret.

Tous ceux qui connaissent ce fin et distingué magistrat, Chevalier de la Légion d'Honneur, applaudiront sans réserve à sa nomination au sommet de la

magistrature tunisienne.

Et nous ne serons pas les derniers à l'applaudir. »

Ni nous non plus, car nous connaissons de longue date ce distingué magistrat qui va recueillir une succession lourde mais qui n'est pas au-dessus de ses facultés judiciaires que tous se plaisent à lui reconnaître.

L'Épervier d'or Un livre

Sous ce titre, M. André de Labonne, avocat au barreau de Lyon, où il s'est fait une situation intéressante, fils de l'ancien lieutenant-colonel, directeur du cabinet militaire de M. Massicault, résident général, vient de faire paraître un charmant recueil de nouvelles et légendes de Tunisie, préfacé par Paul Brulat, l'éminent écrivain dont la famille entretenait des relations d'amitié avec la sienne. Que cela est loin !

Tous les vieux tunisiens ont encore le souvenir aimable du brave colonel de Labonne qui jouissait, ainsi que sa famille, des sympathies de toutes les colonies et fut unanimement regretté lorsque quelques années après avoir pris sa retraite à Tunis, la mort impitoyable vint l'arracher à sa famille qui continue à résider parmi nous.

On trouvera dans quelques jours « L'épervier d'or » dans toutes les librairies de Tunis et de la Régence où chacun voudra se le procurer, car, tout le monde voudra lire ces contes « pour en goûter le charme profond, l'originalité, la saveur exotique, la poésie intense. »

Un globe-trotter égyptien à Tunis

Nous avons reçu la visite de M. Mahmoud Omar Abaza, égyptien d'origine, capitaine de tourisme comme il s'intitule, qui est parti du Caire le 18 février 1918 pour faire le tour du monde et doit y rentrer en 1927.

Il a déjà parcouru un nombre respectable de pays : l'Afghanistan, la Syrie, la Palestine, l'Irak, l'Inde, l'Australie, la Perse, la Turquie, la Roumanie, la Grèce, l'Italie, la France, l'Angleterre, la Chine, le Japon, l'Amérique, au total il doit « bouffer » 90 000 kilomètres et l'enjeu est de 130 000 dollars. Au cours du franc cela représenterait près de 4 millions mais le dollar valant moins en Egypte qu'en France c'est encore un million qui tombera dans son escarcelle car il n'a plus que deux pays à parcourir : la Tunisie et la Tripolitaine.

Son carnet de route, revêtu de nombreux visas, atteste qu'il a bien effectué le chemin prévu et, à moins d'incidents, l'accomplira dans le laps de temps imparti.

Nécrologie

M. Lacour-Gayet, membre de l'Institut vient d'avoir la douleur de perdre sa femme.

En cette douloureuse circonstance nous le prions, ainsi que ses fils et la famille, d'agréer nos vives et sincères condoléances.

Nous enregistrons avec peine la mort de Mme de Fontenailles, femme du capitaine de Fontenailles et fille de M. Sicre de Fontbrune, l'honorable vice-président du tribunal civil.

Nous prions les familles en deuil d'agréer nos très sincères condoléances.

Le Chérif Mohamed Tidjani

On a beaucoup parlé, ces temps derniers, dans la presse, du Chérif Mohamed Tidjani que d'aucuns ont tué en « chérif » c'est à dire en descendant du prophète... comme le sultan du Maroc. Tout simplement.

Nous ne croyons mieux faire de reproduire un article de notre excellent confrère le « Progrès de Fez » sur l'aventurier qui jette un jour singulier sur cet étrange personnage qui tantôt travaillait pour Abdel Krim, tantôt pour nous :

Je viens de lire dans un journal de la Côte que le chérif Moulay Mohamed el Tidjani est l'hôte de la ville d'Alger, où il se repose, affirme-t-il, des dures souffrances d'un séjour de trois années dans le Rif où Abdel Krim le retenait prisonnier.

Le chérif Mohamed el Tidjani n'est pas un inconnu pour les fassis.

Il y a trois ans environ, ce jeune homme fit un séjour à Fez d'une quinzaine de jours en compagnie de Mohammed Ibougar et du Caïd Daouï el Bekouï ; il se présentait à tous comme ambassadeur de l'Emir Riffain.

Le chérif parle très couramment le français, il est originaire d'Algérie. Je crois, et certifie avoir servi dans un régiment de spahis.

J'eus l'occasion de l'aborder et même de l'interviewer : le chérif ne fit aucune difficulté pour m'exposer le but de son voyage et, complaisamment, il apposa sa signature au bas de la feuille résumant ses déclarations.

Je viens de retrouver ce papier et voici ce que j'y lis :

Tout d'abord quelques mots sur la physiologie du chérif Mohamed el Tidjani : « C'est un jeune homme de 27 ans environ, au visage d'un blanc mat, patiné par le grand air ; des yeux noirs et brillants éclairent ce visage, largement ouvert, rayé légèrement par une fine moustache. »

Arrivons maintenant à l'objet de sa mission :

« Je suis en effet envoyé en mission officielle par l'Emir Abdel Krim auprès de S. M. le Sultan Moulay Youssef ainsi qu'auprès du représentant de la France au Maroc et des gouvernements des principales puissances européennes auxquels je vais rendre visite avant de déposer sur le bureau de la Société des Nations notre demande de reconnaissance de la Royauté riffaine.

Le titre de Royauté ou de République nous est indifférent, nous tenons seulement à disposer de notre liberté. »

Au cours de cette conversation le chérif m'expliqua l'organisation du Maghzen riffain et son désir de réaliser dans le Rif l'œuvre française en Algérie.

Maintenant qu'Abdel Krim a vu sombrer ses illusions dans une lutte sans issue, il est assez curieux de voir son ancien ambassadeur se donner à nos yeux des allures de prisonnier et c'est pour cela qu'il nous a paru utile de publier ces quelques passages des déclarations du chérif Tidjani et de rétablir une situation que l'intéressé semble aujourd'hui méconnaître.

Notre confrère met des points sur les i. Le chérif ou pseudo chérif les relève-t-il ?

Le régime fiscal et les Sociétés Tunisiennes

M. André Payer, député, a demandé à M. le ministre des finances de bien vouloir confirmer que le régime fiscal applicable aux sociétés coloniales françaises bénéficie bien aux sociétés tunisiennes et qu'il n'y a aucune distinction à établir, à ce sujet, entre la société tunisienne et les sociétés coloniales ; il ajoute que la présente question a pour but de dissiper toute équivoque, car il ne paraît pas que la réponse ne puisse pas être affirmative ; que si, en effet, le colon français a besoin, surtout en ce moment, d'être soutenu par la mère-patrie, le colon tunisien, qui défend notre drapeau sur les territoires où d'autres nationalités ont tendance à le supplanter, doit être, par tous moyens au pouvoir du Gouvernement, défendu, soutenu, protégé ; qu'une société tunisienne ne saurait donc être traitée comme une société étrangère, et qu'il va implicitement de soi que le régime fiscal appliqué aux sociétés coloniales françaises doit être appliqué aux sociétés tunisiennes ; qu'au surplus, celles-ci concourent au développement et à la mise en valeur de notre protectorat.

Voici la réponse : A l'inverse des sociétés coloniales, les sociétés tunisiennes ne peuvent être considérées comme des sociétés françaises. La Tunisie étant un pays juridiquement étranger, les sociétés qui ont leur siège dans ce pays doivent être traitées comme des sociétés étrangères, notamment en ce qui concerne les taxes dont elles peuvent être passibles en raison de faits accomplis sur notre territoire. (D. P. C., 7 août 1926.)

ANIS BERGER

Apéritif anisé
Et Claude Berger et Cie. — Marseille

Korbous

Ouverture le 14 Novembre

TARIFS

GRAND HOTEL DES THERMES

Chambres de 18 à 35 francs

Pension complète (sans vin) pour un minimum de 8 jours de 38 à 55 francs par jour

HOTEL DES SOURCES

Chambres de 9 à 18 francs

Pension complète (sans vin) pour un minimum de 8 jours de 28 à 35 francs par jour

Ces prix pourront varier suivant le coût des vivres

Administration des Habous

AVIS

L'Administration des Habous informe les acheteurs de récoltes d'olives que la vente de la récolte de Ghabet Aïthet El Khraïeb, sise dans l'henchir Othman, Caïdat de Djebiana, aura lieu au lieu dit "Jenan el Mahrsi" le lundi 15 Novembre courant à 10 heures du matin.

Le Président des Habous
Mohammed Salah BACCOUCHE

Administration des Habous

AVIS

La Djemaïa des Habous informe le public que le 18 Novembre prochain à 3 heures de l'après-midi, il sera procédé dans les Bureaux de la Niabat de Téboursouk, à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur, de la récolte d'olives (genre octobri) de deux olivettes sises à Téboursouk dont l'une est connue sous le nom de "Henchir Garn el Keboh" (habous de feu Brahim Erriahi) et l'autre dite "Henchir K'gir Ettir" relevant de la même fondation.

Les frais d'enchères et de contrat sont à la charge de l'acquéreur.

Pour tous renseignements, s'adresser à Si Chadli ben Chaâbane, rue Essraria à Tunis.

Le Président des Habous
Mohamed Salah BACCOUCHE

Administration des Habous

AVIS

La Djemaïa des Habous informe le public que le 16 Novembre prochain, à 3 heures de l'après-midi, il sera procédé dans les Bureaux de l'Oukalat des Oukafs à Menzel Bou Zelfa, à la location aux enchères publiques, pour une période de 4 années, de deux jardins

constitués en terre irrigable, sis en bordure de la côte de Menzel Temime, (habous Ennouali) connus le premier sous le nom de "Saniet El Djerida" et le deuxième, qui est non irrigable, sur une superficie d'une merdja, un quart environ, est dit "Saniet Bir Hammouda".

La mise à prix est de 700 francs pour le premier jardin et de 500 francs pour le second.

Le Président des Habous
Mohamed Salah BACCOUCHE

Pianos

**ERARD,
PLEYEL &
HOFFMANN**

les trois marques mondiales

J. & A. Bembaron

5, Rue Es-Sadikia TUNIS

N.B. — Etant donné l'importance de nos achats nous vendons nos pianos à des prix défiant toute concurrence.

Administration des Habous

Avis

La Djemaïa des Habous informe le public que le 18 Novembre courant, à 9 heures du matin, il sera procédé dans les Bureaux de son Agence à Kairouan, à la mise à enzel de 18 parcelles éparses de l'henchir Bou Saber (habous des Lieux Saints) sises au Cheikhat de Rouissati, Caïdat de Kairouan et de 10 parcelles éparses de l'henchir Sidi Ali ben Salem relevant également de la fondation des habous des lieux Saints et sises au Cheikhat d'Abida Ouest.

Le Naib de Kairouan est chargé de faire visiter les parcelles indiquées en premier lieu et le cheikh de la sus-dite Zouia pour celles indiquées en second lieu.

Pour prendre communication du cahier des charges, s'adresser au Bureau foncier n° 28 à l'Administration des Habous, Rue de l'Eglise n° 55 à Tunis ou à son Agence de Kairouan.

Le Président des Habous,
Mohamed Salah Baccouche.

Raymond Valensi

INGÉNIEUR ARCHITECTE
22, rue de Russie — TUNIS
Dépôt de Machines Agricoles
41, Rue Al Djazira

COMBATTEZ LE

PALUDISME

et ses conséquences
Anémie, faiblesse, manque d'appétit, etc, par

L'AMALARIOL

en pilules : 6 par jour

L'AMALARIOL, pris à raison de 2 à 4 pilules par jour, est aussi un PREVENTIF DE LA MALARIA et un EXCELLENT FORTIFIANT.

Prix du flacon de 45 pilules 19 fr. 60
En vente dans toutes Pharmacies
Gros : JASMA, Tunis

Le lait est le plus concentré est le plus riche suisse BERNAL en crème

C'est le plus cher mais le meilleur
Dépositaires: 3 rue des Belges — Tunis

PHARMACIE BLOCH
4 Avenue de France, et rue Al-Djazira
BLOCH Léon Fils
Pharmacie de 1re classe
de l'Université de Montpellier
Lauréat de l'Ecole Supér. d'Alger
Téléphone 553

TUNISIA-PALACE 1er ordre, au centre de Tunis près des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres, cuisine réputée à prix fixe et à la carte, ascenseur.

Belle Jardinière — Vêtements et tout ce qui concerne la toilette pour Hommes — Au Centre, 5 et la rue d'Angleterre et 17, rue d'Italie en face Poste — Tunis

13 FR. 90

AU MAGASIN GÉNÉRAL

13 FR. 90

TUNIS — LE PLUS IMPORTANT MAGASIN DE DÉTAIL DE LA TUNISIE — TUNIS

Semaine de Vente à Prix Unique

DU LUNDI 8 NOVEMBRE AU SAMEDI 13 NOVEMBRE 1926 INCLUS

13 FR. 90

VOIR NOS ETALAGES

13 FR. 90

Les Articles à PRIX UNIQUE de 13 fr. 90 seront mis en vente EXCLUSIVEMENT aux Jours indiqués

AUCUNE EXCEPTION NE SERA FAITE

SERVICE de LIVRAISONS par AUTOMOBILES assuré à TUNIS et ENVIRONS (Bardo, Saint-Henri, Manouba, Francheville, Mutuelleville, Djebel-Djelloud, Ariana, etc.)

ACCUMULATEUR FULMEN
Supérieur au meilleur. Comptoir Général des Produits Lubrifiants
11, avenue Jules-Ferry.
Téléphone 6-68.

Comptoir National d'Escompte Paris

Société anonyme au capital de 250 millions de francs entièrement versés
AGENCES DE TUNISIE :
TUNIS - BIZERTE - MATEUR-SFAX SOUSSE-MONASTIR
Dépôts à vue et à échéance fixe (TAUX AVANTAGEUX)
Escompte et recouvrements
Toutes opérations de Banque
toutes opérations sur titres
Location de compartiments de
COFFRES - FORTS
DÉPÔT DE COLIS

VÊTEMENTS J. BELL
5, Rue d'Italie, TUNIS



Un complet signé J. BELL est une merveille d'élégance
Le meilleur marché de tout TUNIS

REP. DE LA RENAISSANCE - TUNIS
Le Gérant : E. LUMER S

AGENCE GÉNÉRALE D'ASSURANCES
LA NATIONALE
Vie, incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle

« LA NATIONALE VIE », dont la production pour 1921 est de 227.920.049 fr., se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant la Compagnie venant immédiatement après elle de 37.720.049 francs.
SIEGE SOCIAL : 3, Rue Pillet-Will et 17, Rue Laffite - Paris
S'adresser pour tous renseignements chez M.
J. O. FELICI, 4, Avenue de France - Tunis - Téléphone 4.79
Agent Général et Inspecteur de la Cie

C^{ie} Générale Transatlantique
Services Maritimes de la Méditerranée
AGENCE DE TUNIS
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia
Départs de Tunis pour Marseille directs tous les samedis à 5 heures du soir. — Départs de Bizerte pour Marseille les Mardis à 17 h.

Chaux Hydraulique et Ciment PAUL POTIN
DÉPÔT : Rue de Turquie (Port)
BUREAU : 22, Rue Es-Sadikia
Téph. : Tunis n° 107. Potinville n° 2 réseau d'Hamman-Lif

Banque Franco-Tunisienne
de prêts mobiliers et monts de piété tunisiens
La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, rue d'Alger, Tunis.

C^{ie} DE NAVIGATION MIXTE
Cie Touache - Paquebots - Poste Français
Imm. au trib. de comm. de Lyon n° B 1624
AGENCE DE TUNIS
Service régulier entre Marseille-Tunis & Tunis-Marseille
Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence à Tunis, rue d'Alger.
L'Agent principal : Casimir PÉDELUPÉ.

G^{de} DISTILLERIE TUNISIENNE G. & E. LICARI
USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et rue de Besançon — TUNIS
Liqueurs de premier choix - Vins en gros
Spécialité d'Amer et de Fernet Licari
Or récompensés à plusieurs expositions et concours. Médaille Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1900

Aux Armes & Munitions de France
Spécialité de Fusils à baguette, à percussion Centrale et à Hammerless
Choix de Révolvers et Pistolets automatiques
Vente de Poudre de l'Etat

TAIEB ELLAMTI - SOUSSE
Téléphone 80 = Télég. TAIEB ELLAMTI - Soussse

- RESTAURANT DU JAPON -
G. FIORINI, Propriétaire
— 7, Rue Amilcar — TUNIS —
Service à la Carte — Repas sur commande — Vraie Cuisine italienne — Spécialité de Raviole et Cassate — Vins Fins de la Maison ROUFF de Naples — Vins de Piémont et Vins de Chianti.

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite
Protégés et brevets A. NOBEL
PELLET César, Agent
DÉPOSITAIRE A TUNIS : 3, Rue de Vesoul, 3
Dynamite Gomme A et N - 1 Détonateurs, Mèches de mines 3 tissus goud round. Télég. 1.39 - Adresse Télég. : PELLET T - TUNIS

L'Huile qui graisse le plus
« Vacuum Mobiloil »
Marque "GARGOYLE"
Maison A. MODIGLIANI
Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie
5, Rue Saint-Charles — TUNIS
Télég. Import-Tunis Téléphone : 0.74

Société Générale
POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE
Société Anonyme fondée en 1874 au Capital : 500.000.000
Siège Social à Paris : 54 et 56 Rue de Provence
Agences de Tunisie : TUNIS, SOUSSE, SFAX
Principales opérations
Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts ;
Escomptes et encaissements d'effets de commerce — Avances sur marchandises et connaissements — Crédits documentaires — Délivrances de chèques sur tous pays — Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances sur titres — Garde de titres — Encaissements et Escompte de coupons — Virements télégraphiques — Billets et Lettres de crédit circulaires — Change de monnaie.
Correspondants sur toutes les places de France et l'Étranger

Office Français Immobilier et Commercial
« Assurances »
(20^{ème} ANNÉE)
28, Rue d'Italie - TUNIS — Téléph. 18.96

Vous si vous désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc. et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance "OFFICE FRANÇAIS".

rien à payer si la vente n'est pas conclue par l'entremise de l'Office.
L'OFFICE se charge aussi de prêts hypothécaires, placement de capitaux, immatriculations, expertises amiables, acte sous-seing privé, formalités pour permis de recherches de mines assurances toutes branches.
Nos "PETITES ANNONCES" rue d'Italie, sont toute l'année gratuites.

Machines Agricoles R. WALLUT & C^{ie}
Société Anonyme au capital de 40 Million de Francs entièrement versés
99, Rue de Portugal - TUNIS
Collection la plus complète de machines pour l'Agriculture
Catalogues et renseignements franco sur demande
Adresse télégraphique : Wallut-TUNIS — Tél. 1.74

Banque de Tunisie
Société anonyme au Capital de 8.000.000 de francs
Siège Social à Tunis, 3, Rue Es-Sadikia
Succursales à BIZERTE, SOUSSE et SFAX
Emission de chèques et lettres de crédits — Change de monnaies — Garde de Titres et Objets précieux — Dépôt à vue à terme et toutes opérations de banque.
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

MATERIAUX DE CONSTRUCTION B. BISMUTH
Importateur direct de la Société Générale des Truilleries de Marseille et Cie
Chaux et Ciments « Valette-Viallard » de Cruas admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire
Fers, aciers marchands, tôles noires et galvanisés, Fil de fer à fourrage 13-14-15
BUREAUX : 8, Rue Es-Sadikia | Entrepôt : Rue de Portugal prolong